

# **U. F. R. LETTRES ET LANGUES**

**« Arts Lettres et Langues »**

**Licence Mention LETTRES**

**1<sup>ère</sup> année**

**Année Universitaire 2016-2017**

**Document à lire attentivement et à conserver**

# SOMMAIRE

## **I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues**

### **II- Présentation générale des études**

- A- Le déroulement de l'année universitaire
  - L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
  - Les examens
  
- B- Le système LMD
  - B1- Les diplômes
  - B2- Le schéma type d'un diplôme
  - B3- L'Unité d'Enseignement d'Ouverture
  - B4- Le MOBIL
  
- C- Les stages
  
- D- Les certifications nationales
  - D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I)
  - D2 – Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)
  
- E- La mobilité étudiante
  
- F –Les Clés de la réussite

### **III- Les études de LETTRES**

- A- Présentation de la filière
  - A1- Renseignements pratiques
  - A2- Organisation des études
  - A3- Débouchés de la filière
  
- B- Présentation de la Licence LETTRES
  - B1- Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage
  - B2- Présentation de la Licence 1<sup>ère</sup> année (L1)
    - B2.1- Maquette du L1 S1
    - B2.2- Descriptif des enseignements du L1 S1
    - B2.3- Modalités de contrôle de connaissances du L1 S1
    - B2.4- Maquette du L1 S2
    - B2.5- Descriptif des enseignements du L1 S2
    - B2.6- Modalités de contrôle des connaissances du L1 S2

## **I. PRESENTATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE LETTRES ET LANGUES**

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **6** départements.

**6** départements. : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

**3** filières : une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle) une filière **Droit-Langues** et une filière **Langues étrangères appliquées (LEA)**

### **Quelques chiffres**

A l'Université : 25 500 étudiants inscrits en 2015-2016 dont 3195 à l'UFR Lettres et Langues, 170 enseignants chercheurs, 24 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### **La Direction de l'UFR**

Adresse : 3 Rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administrative : **GONZALEZ, Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02 47 36 65 82**

### **Le service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur : les stages, conventions et les aides sociales

Responsable de la scolarité : WINZER, Jocelyne

Bureau 138 tél : 02 47 36 68 35 Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30  
Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### **Les départements pédagogiques**

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et secrétariats pédagogiques :

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:anne.collicard@univ-tours.fr">anne.collicard@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais - Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:augustine.semado@univ-tours.fr">augustine.semado@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:patricia.msellati@univ-tours.fr">patricia.msellati@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:celine.debot@univ-tours.fr">celine.debot@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23 - RDC	<a href="mailto:dominique.moreau@univ-tours.fr">dominique.moreau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Spécialisations</u></b> <b>F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	
<b><u>Parcours</u></b> <b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales)	Bureau 64 - RDC	<a href="mailto:sylvie.lepourtois@univ-tours.fr">sylvie.lepourtois@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48 - RDC	<a href="mailto:catherine.gratteau@univ-tours.fr">catherine.gratteau@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 08 - RDC	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
	<a href="#">Bureau 207 - 2eme étage</a>	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## **II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES**

### **A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE**

#### **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.** Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### **► Régime particulier**

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 23 septembre 2016**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### **B - LE SYSTEME L-M-D**

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

#### **B1 - Les diplômes**

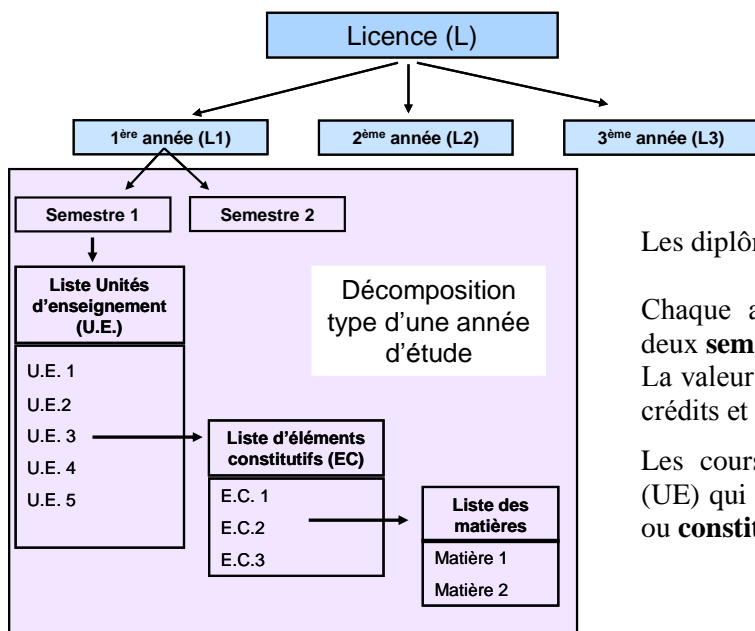
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

## B2 - Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés **d'années d'études**.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux **semestres**.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en **unités d'enseignements** (UE) qui regroupent des **éléments pédagogiques** (EP) ou **constitutifs** (E.C) qui se décomposent en **matières**.

## B3 - L'Unité d'Enseignement d'Ouverture : une unité d'enseignement particulière

Cette unité d'enseignement spécifique est **OBLIGATOIRE**. Elle a une valeur de 3 crédits européens et concerne les semestres 2 à 6 de la licence. L'objectif de cet enseignement est : d'acquérir des compétences complémentaires (*Professionnalisation*), découvrir de nouveaux enseignements, préparer les certifications nationales (*CLES, C2I*), valider un parcours (*Ex : développement durable ou préparation aux métiers de l'enseignement*). Les UEO permettent également de conserver une LV2 ou d'augmenter le volume horaire en LV1 dispensé pour chaque semestre.

**Le défaut d'inscription ou une absence à l'examen de cette unité d'enseignement d'ouverture entraîne, comme pour tout autre type d'unité d'enseignement de votre année d'étude, un ajournement aux examens.**

Des dispositions particulières sont prévues pour les étudiants en double cursus au sein de l'Université. Renseignement sur le site internet ou auprès de votre scolarité.

**La liste des UEO et leur descriptif sont consultables à partir du 1<sup>er</sup> septembre  
sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) Rubrique Formations – UE d'Ouverture**

## B4 - Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence

Ce module **OBLIGATOIRE pour l'obtention de la Licence** a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière (*connaissance des cursus, débouchés et métiers*) et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

Le MOBIL est constitué de 2 éléments :

- Des heures de TD MOBIL incluses dans la maquette de la Licence (au semestre 2 et au semestre 6),
- Des points MOBIL à obtenir en participant à des actions de découverte du monde professionnel : stage, job, ateliers CV et lettre de motivation ou entretiens, conférence métier, visite d'entreprise,...

Ces points ne correspondent pas à des ECTS, ils sont propres à la validation du MOBIL.



**Vous devez obtenir un minimum de 6 points pour valider votre MOBIL.**

Un livret "Carnet de Route" vous est remis lors de votre premier TD de L1 avec des exercices et outils pour vous guider dans vos démarches.

La liste des actions MOBIL permettant de valider des points ainsi que tous les documents et information concernant ce module sont disponibles sur le cours en ligne "**Mode d'emploi du MOBIL**" accessible depuis votre E.N.T. et la plateforme CELENE. **Il permet également de réaliser des stages.**

### C- LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage **uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, dans le cadre du MOBIL ou en choisissant certaines UEO (stage, découverte du milieu scolaire) ;**

La loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



**La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.**

### **QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE**

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



## **D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES**

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

### **▶ Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1**

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le [www.univ-tours.fr/formations/C2I](http://www.univ-tours.fr/formations/C2I)



### **▶ Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES**

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le [www.univ-tours.fr/formations/CLES](http://www.univ-tours.fr/formations/CLES)

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.



Ces certifications vous permettent de justifier de vos compétences en informatique ou en langue.

**Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.**

## **E- LA MOBILITE ETUDIANTE**

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

### **Vous pouvez bénéficier d'aides financières**

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : [internat@univ-tours.fr](mailto:internat@univ-tours.fr)



## **F- LES CLES DE LA REUSSITE**

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr) - Mèl : [clesdelareussite@univ-tours.fr](mailto:clesdelareussite@univ-tours.fr)



### III- LES ETUDES DE LETTRES

#### A- PRESENTATION DE LA FILIERE LETTRES

##### A1 - Renseignements pratiques

<b>Secrétariat pédagogique de la Filière Lettres</b>	<b>bureau 106</b>	
	Christine Climent ( <a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a> ) 02 47 36 65 94	
<b>Responsables pédagogiques de la Filière Lettres</b>	<b>Responsable de la filière Lettres</b> Christine Dupouy ( <a href="mailto:christine.dupouy@univ-tours.fr">christine.dupouy@univ-tours.fr</a> )	
	<b>Licence 1</b>	
	<b>Responsable parcours moderne</b> Marie-Paule Pilorge ( <a href="mailto:marie-paule.pilorge@univ-tours.fr">marie-paule.pilorge@univ-tours.fr</a> )	
	<b>Responsable parcours classique</b> Diane Cuny ( <a href="mailto:diane.cuny@univ-tours.fr">diane.cuny@univ-tours.fr</a> )	
	<b>Licence 2</b>	
	<b>Responsable parcours moderne</b> Ludmila Charles -Wurtz ( <a href="mailto:ludmila.charles-wurtz@univ-tours.fr">ludmila.charles-wurtz@univ-tours.fr</a> )	
	<b>Responsable parcours classique</b> Jocelyne Peigney ( <a href="mailto:jocelyne.peigney@univ-tours.fr">jocelyne.peigney@univ-tours.fr</a> )	
	<b>Licence 3</b>	
	<b>Responsable parcours moderne</b> Stephan Geonget ( <a href="mailto:stephan.geonget@univ-tours.fr">stephan.geonget@univ-tours.fr</a> )	
	<b>Responsable parcours classique</b> Sophie Roesch ( <a href="mailto:sophie.roesch@univ-tours.fr">sophie.roesch@univ-tours.fr</a> )	
	<b>Responsables pédagogiques des départements de la Filière Lettres</b>	<b>Français</b> Jean-Jacques Tatin ( <a href="mailto:tatin-gourier@univ-tours.fr">tatin-gourier@univ-tours.fr</a> )
		<b>Littérature comparée</b> Philippe Chardin ( <a href="mailto:philippe.chardin@univ-tours.fr">philippe.chardin@univ-tours.fr</a> )
		<b>Latin</b> Elisabeth Gavaille ( <a href="mailto:elisabeth.gavaille@univ-tours.fr">elisabeth.gavaille@univ-tours.fr</a> )
		<b>Grec</b> Diane Cuny ( <a href="mailto:diane.cuny@univ-tours.fr">diane.cuny@univ-tours.fr</a> )
<b>Linguistique</b> Sylvester Osu ( <a href="mailto:sylvester.osu@univ-tours.fr">sylvester.osu@univ-tours.fr</a> )		
<b>Langue vivante</b> voir départements concernés		

<b>Responsables pédagogiques des Parcours additionnels de renforcement</b>	<b>Parcours Arts du spectacle</b>
	Marion Chenetier (marion.chenetier@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Relations internationales</b>
	Elizabeth Sheppard (elizabeth.sheppard@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Allemand</b>
	Alain Bideau (alain.bideau@univ-tours.fr)
	<b>Parcours Italien</b>
François Bouchard (francois.bouchard@univ-tours.fr)	
<b>Parcours FLE</b>	
Michel Wauthion (michel.wauthion@univ-tours.fr)	

## A2 – Organisation des études et débouchés

### 1) Le parcours Lettres classiques

#### **Les Lettres classiques à Tours, dans leur contexte régional et national**

Le parcours «Lettres classiques», implanté à l'Université de Tours depuis près de quarante ans, offre un cursus complet (de la 1<sup>re</sup> année d'études jusqu'au doctorat inclus) et une préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation. La formation proposée à Tours est unique dans la région Centre-Ouest, puisqu'un véritable cursus de ce type n'existe plus au Mans, à Orléans, ou même Angers. Elle a également vocation à accueillir les étudiants issus des classes préparatoires littéraires de la région.

Sur le plan de la recherche en Sciences de l'Antiquité, le rayonnement et le dynamisme de Tours se manifestent dans l'organisation régulière de colloques internationaux, assortis de publications — en grec sur le roman antique, l'alimentation ou la patristique, — en latin sur le genre épistolaire antique et ses prolongements européens et sur la religion romaine.

#### **Le parcours Lettres classiques (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence mention Lettres, le parcours «Lettres classiques» offre une formation pluridisciplinaire, axée sur les bases de notre culture et un contact direct avec ses textes fondateurs. Il propose de compléter et consolider les connaissances de langue et de littérature (français, latin et grec) avec l'éclairage de la civilisation gréco-latine : mythologie et religion, institutions, histoire des mentalités.

L'étude du grec et l'accent mis sur la culture antique (les « humanités ») occupent ici la place que tient la littérature comparée dans le parcours « Lettres modernes ».

Est prévu le cas d'étudiants n'ayant pas pratiqué dans le secondaire le latin ou le grec, voire ni l'un ni l'autre : il existe dans chacune des deux langues anciennes un niveau « avancé » et un niveau « grand débutant », qui se rejoignent en 2<sup>e</sup> et surtout en 3<sup>e</sup> année.

Depuis la réforme LMD, cette formation intègre l'enseignement d'une langue vivante obligatoire.

#### **Poursuite d'études dans le parcours Lettres classiques (M1/M2, Doctorat)**

Au niveau du Master spécialité « Lettres » (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années, dites M1 et M2), la formation « Lettres classiques » propose un approfondissement de la culture antique, dans la double perspective de la Recherche et d'une préparation aux Concours d'enseignement du second degré : traduction et analyse d'auteurs anciens dans leur contexte esthétique, idéologique et historique ; formation à l'édition de textes anciens (ecdotique).

Le doctorat (6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année d'études, voire plus) fait partie de l'École doctorale « Sciences de l'Homme et de la Société », filière « Pratiques culturelles ».

Les enseignants-chercheurs, latinistes et hellénistes, qui dirigent les travaux de recherche sont rattachés à l'un des trois laboratoires suivants à l'Université de Tours :

- ICD (Interactions culturelles et discursives), Équipe d'accueil 6297
- CESR (Centre d'études supérieures de la Renaissance), UMR 7323
- CETHIS (Centre tourangeau d'histoire et d'étude des sources), Équipe d'accueil 6298

## 2) Le parcours Lettres modernes

### **Le parcours Lettres modernes (L1, L2, L3)**

Au sein de la Licence « Arts, Lettres et Langues », le parcours Lettres Modernes de la mention Lettres propose un enseignement orienté vers la littérature et la langue, général pour la première année, plus spécialisé dans la poursuite du cursus. L'ensemble permet d'acquérir une solide connaissance de la culture et de la littérature françaises, des outils méthodologiques qui permettent leur analyse, de la langue dans ses principes théoriques et pratiques. Ce parcours comprend également une langue ancienne (ou ADS) et une langue vivante.

### **Poursuite d'études dans le parcours Lettres modernes (M1, M2, doctorat)**

Le Master permet un approfondissement des connaissances en direction de la Recherche (initiation à la recherche, rédaction d'un mémoire), en direction des métiers de l'enseignement avec une préparation aux Concours de l'enseignement du second degré (CAPES, Agrégation). Le doctorat adossé aux équipes de recherche spécifiques à l'université de Tours constitue une véritable spécialisation.

## 3) Parcours additionnels de renforcement

Les parcours additionnels de renforcement sont ouverts aux étudiants qui en font la demande. Ils comportent 6 heures de cours de spécialisation par semaine et constituent un solide complément de formation. Ils permettent aux étudiants, en fonction de leurs intérêts et de leurs projets universitaires ou professionnels, de bénéficier d'une formation plus spécialisée.

Ces parcours additionnels de renforcement sont au nombre de 5 : quatre accessibles dès le L1, un accessible uniquement aux étudiants de L3 :

### **Parcours Arts du spectacle : (ouvert aux L1-L2-L3)**

Le parcours « Arts du spectacle », ouvert aux étudiants de Lettres et de Langues, ainsi qu'aux étudiants de Musicologie, propose sur trois ans une formation aux quatre disciplines artistiques suivantes : théâtre, cinéma, danse et musique. Le cursus, qui mêle ateliers pratiques, histoire et théorie des disciplines, analyse des spectacles, études des oeuvres et des auteurs, répond à un triple objectif.

Basé sur l'interdisciplinarité, il apporte d'abord un complément culturel et artistique à la formation principale. En s'ouvrant sur la pédagogie et la didactique du théâtre et du cinéma, il permet ensuite aux étudiants qui envisagent de s'inscrire aux masters « Métiers de l'enseignement » de candidater aux postes d'enseignement théâtre ou cinéma, dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle de l'Éducation Nationale.

Enfin, parce qu'il donne une connaissance générale approfondie des arts du spectacle et des problématiques contemporaines qui traversent le champ artistique, et qu'il insère dans le parcours trois cours pré-professionnalisant (didactique et pédagogie du théâtre et du cinéma, droit des auteurs et des associations), il est fortement conseillé aux étudiants désireux de poursuivre leurs études dans le Master professionnel « Culture et médiation des arts du spectacle »

### **Politiques et Relations Internationales : (ouvert aux L1-L2-L3)**

Le Parcours « Politiques et Relations Internationales » se propose d'offrir sur trois ans une formation complémentaire au choix disciplinaire de l'étudiant. L'objectif du parcours est triple. D'une part, il offre une ouverture culturelle par une approche transversale des problématiques du monde contemporain.

D'autre part, il renforce la formation interdisciplinaire offerte par l'université François-Rabelais. Enfin, l'ouverture internationale est un engagement central du parcours. Une partie importante des enseignements est donc dispensée en anglais. En fonction de la part des effectifs maîtrisant une seconde langue étrangère et des propositions ultérieures des enseignants, il est envisagé d'offrir, à partir du troisième semestre, des modules dans d'autres langues.

Sans exclusive d'un choix lié à sa formation principale, le parcours entend aider l'étudiant à s'ouvrir la possibilité d'une éventuelle poursuite d'études supérieures vers les formations suivantes:

- les concours de recrutement des fonctions publiques territoriales et d'État;
- les concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques;
- les concours d'entrée des écoles de journalisme ;

la poursuite d'études Masters de relations internationales.  
les concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques;  
les concours d'entrée des écoles de journalisme ;  
la poursuite d'études Masters de relations internationales.

#### **Parcours Allemand :** (ouvert aux L1-L2-L3)

Le parcours « Allemand » permet à des étudiants désireux de renforcer leurs compétences en langue et en culture allemandes de le faire. L'enseignement est constitué de trois blocs : un bloc de langue, un bloc de traduction et, au choix, un bloc d'histoire des pays germanophones, un bloc de littérature en langue allemande ou un bloc d'allemand juridique (ce dernier bloc étant réservé aux étudiants de la spécialité Droit-Langues).

#### **Parcours Italien :** (ouvert aux L1-L2-L3)

Le parcours Italien est ouvert aux étudiants de toute provenance désireux de s'initier à l'étude de la langue et de la culture italiennes ou de renforcer leurs compétences dans ces domaines culturels. Les étudiants débutants en langue italienne sont encadrés de manière spécifique. Ils bénéficient de cours d'initiation et de soutien qui leur permettent de se mettre à niveau dans le courant du premier semestre.

A cet effet, tous les cours du premier semestre sont assurés en français. A partir du deuxième semestre, les enseignants veillent à assurer un passage progressif à un usage systématique de la langue italienne. Ce parcours permet aux étudiants d'accéder aux concours de la fonction publique et aux secteurs d'activité suivants : enseignement, traduction, interprétariat, médiation culturelle, édition, recherche.

#### **Français Langue Étrangère (F.L.E.)**

(Ouvert uniquement aux L3)

La spécialisation F.L.E. de la licence constitue une première formation en didactique, pour les étudiants de licence intéressés par l'enseignement du français et/ou des langues. Cela constitue également un préalable pour toute candidature dans un Master Recherche ou Professionnel orienté sur le F.L.E./S (Français Langue Étrangère et/ou Seconde), notamment dans le master Sociolinguistique et Didactique, en présence ou à distance.

Cette formation s'adresse aux étudiants désirant enseigner une langue étrangère ou seconde (dont le français en particulier, en France ou à l'étranger) ou se spécialiser dans les domaines de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.

Le programme vise à découvrir et/ou approfondir les principales notions opératoires dans ces domaines.

On abordera ainsi les aspects sociolinguistiques, institutionnels, historiques et méthodologiques de l'enseignement des langues en général et du français langue étrangère en particulier.

Les enseignements portent sur la sociolinguistique, la didactique, la linguistique dans l'enseignement du F.L.E. et des langues, la littérature et civilisation francophones ou encore l'apprentissage d'une langue nouvelle.

La spécialisation F.L.E. permet d'apprendre à situer et évaluer des méthodologies d'enseignement/apprentissage et des pratiques didactiques au regard des différents courants méthodologiques en didactique des langues et d'être capable de les analyser au regard de situations sociolinguistiques et didactiques diversifiées. Elle permet aussi de connaître l'histoire de la didactique des langues dans ses grandes lignes, de s'initier aux problématiques de la littérature francophone ainsi que de connaître les principales méthodologies d'analyse et notions en linguistique, ou d'envisager, sous un angle linguistique, les difficultés qui se posent à l'apprentissage d'une langue.

## **B - PRESENTATION DE LA LICENCE LETTRES**

### **B1 - Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université François-Rabelais de Tours applicables aux étudiants de Licence**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national.

Celles-ci font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

## **Mode de contrôle – Sessions - Information** (article 3 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur Environnement Numérique de Travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

### **Dispositions exceptionnelles**

*En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CF.VU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».*

*Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.*

**Anonymat des copies** (cf. article 4 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

**Capitalisation – Compensation - Report de notes - Validation** (cf. article 5 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres Universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues) la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

**Règles de progression** (article. 6 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

L'inscription administrative étant annuelle : l'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1<sup>ère</sup> année (S1 + S2), puis en Licence 2<sup>ème</sup> année (S3 + S4), et enfin en Licence 3<sup>ème</sup> année (S5 + S6)

**- L'étudiant ayant validé son année d'inscription (soit par validation des deux semestres, soit par compensation entre les deux semestres), est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.**

**Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :**

Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

- Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de Licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).
- Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de Licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de Licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.
- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante. La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée.  
En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

**Jury** (cf. article 7 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Un jury est nommé par année d'études.

Il délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque année. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

**Délivrance du diplôme de Licence** (cf.. article 8 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La délivrance du diplôme et du grade de Licence est prononcée après délibération du jury.

Le calcul de la validation de la Licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années.** Le grade de Licence confère 180 crédits (ECTS).

**Mentions de réussite** (cf.. article 9 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de Licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de Licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

**Publication des résultats, communication des copies** (cf. article 10 des Modalités de Contrôle des Connaissances Université François-Rabelais de Tours)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'Environnement Numérique de Travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et, dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

#### AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur



## **Récapitulatif des parcours en L1 LETTRES**

L'étudiant choisit un parcours sur les 4 :

**Parcours Lettres modernes**

**ou**

**Parcours Lettres classiques**

**ou**

**Parcours Lettres modernes  
avec parcours additionnels de renforcement**

**ou**

**Parcours Lettres Classiques  
avec parcours additionnels de renforcement**

## B2.1 – Maquette des enseignements

### PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES SANS parcours additionnels 1er semestre (S1)

Lettres Modernes					Lettres Classiques				
Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD	Eléments pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD
<b>UE 10 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>6</b>			<b>UE 10 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24	EC1 : Langue vivante	2	3		24
EC2 : Compétences numériques	1	1	2	6	EC2 : Compétences numériques	1	1	2	6
EC3 : Expression écrite et orale	2	2		18	EC3 : Expression écrite et orale	2	2		18
<b>UE 11 Méthodes de travail</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 11 Méthodes de travail</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1	0		12	EC1 : Aide à la réussite	1	0		12
EC2 : Méthodologie	2	2		36	EC2 : Méthodologie	2	2		36
EC3 : Documentation	1	1		12	EC3 : Documentation	1	1		12
<b>UE 12 Litt. Française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			<b>UE 12 Litt. Française</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	3		24	EC1 : Analyse d'œuvres A	1	4		24
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	3		24					
<b>UE 13 Linguistique française</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			<b>UE 13 Linguistique</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Linguistique française	1	3		12	EC1 : Linguistique française	1	3		12
<b>UE 14 Langue ancienne</b>	<b>2</b>	<b>4</b>			<b>UE 14 Langue ancienne</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
1) Latin avancé					1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12	EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (prose)	1	2		12	EC2 : Auteur latin (prose)	1	2		12
<b>ou</b>					<b>ou</b>				
2) latin déb. : initiat.	2	4		24	2) latin déb. : initiat.	2	4		24
<b>ou</b>					<b>ET</b>				
1) Grec avancé					1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		18	EC1* : Version grecque	1	2		18
EC2* : Auteur grec (prose)	1	2	6	6	EC2* : Auteur grec (prose)	1	2	6	6
<b>ou</b>					<b>ou</b>				
2) grec déb. : initiat.	2	4		36	2) grec déb. : initiat.	2	4		36
<b>UE 15 Litt.comparée</b>	<b>1</b>	<b>5</b>			<b>UE 15 Litt. et civilisation</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	5		24	EC1 : Litt.et civil. à Rome	1	3		12
<b>UE 16 Transdisci.(au choix)</b>	<b>1</b>	<b>3</b>			EC2 : Litt.et civil. grecques	1	3		12
EC1a : Littérature jeunesse	1	3		18					
EC1b : Cinéma	1	3		18					

\*cours mutualisé avec grec L2, S3 : UE 34 et 35

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**  
**AVEC parcours additionnels**  
**1er semestre (S1)**

<b>Lettres Modernes avec Parcours Additionnels</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 10 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
EC1 : Langue vivante	2	1		24
EC2 : Compétences num.	1	1	2	6
<b>UE 11 Méthodes de travail</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1			12
EC2 : Méthodologie	1	1		36
<b>UE 12 Litt. Française</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	3		24
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	3		24
<b>UE 13 Linguistique française</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Linguistique française	1	3		12
<b>UE 14 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (prose)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) latin déb : initiat.	2	4		24
<b>ou</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		18
EC2* : Auteur grec (prose)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec déb : initiat.	2	4		36
<b>UE 15 Litt.comparée</b>	<b>1</b>	<b>5</b>		
EC1 : Littérature comparée	1	5		24
<b>UE 16 Transdiscip.(au choix)</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1a : Littérature jeunesse	1	3		18
EC1b : Cinéma	1	3		18
<b>UE 17 LMO + Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

<b>Lettres Classiques avec Parcours Additionnels</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 10 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
EC1 : Langue vivante	2	1		24
EC2 : Compétences num.	1	1	2	6
<b>UE 11 Méthodes de travail</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1			12
EC2 : Méthodologie	1	1		36
<b>UE 12 Litt. Française</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	4		24
<b>UE 13 Linguistique</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Linguistique française	1	3		12
<b>UE 14 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (prose)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) latin déb : initiat.	2	4		24
<b>Et</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		18
EC2* : Auteur grec (prose)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec déb : initiat.	2	4		36
<b>UE 15 Litt. et civilisation</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
EC1 : Litt.et civil. à Rome	1	3		12
EC2 : Litt.et civil. grecques	1	3		12
<b>UE 16 LCL + Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

\*cours mutualisé avec grec L2, S3 : UE 34 et 35

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**  
**SANS parcours additionnels- 2ème semestre (S2)**

<b>Lettres Modernes</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 20 Outils de comm.</b>	<b>1</b>	<b>5</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24
EC2 : Express.écrite et orale	1	2		18
<b>UE 21 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
M.O.B.I.L		0	2	6
EC Ouverture	1	3		20
<b>UE 22 Méthodologie</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1	1		24
EC2 : Méthodologie	1	2		36
<b>UE 23 Littérature Française</b>	<b>2</b>	<b>9</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	18
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	4		24
<b>UE 24 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) Latin déb: initiation	2	4		24
<b>ou</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		12
EC2* : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec déb. : initiation	2	4		24
<b>UE 25 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
Analyse corpus œuvres étrangères	1	6	12	18
<i>cours mutualisé avec grec L2, S4 : UE 44 et 45</i>				

<b>Lettres Classiques</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 20 Outils de comm.</b>	<b>1</b>	<b>5</b>		
EC1 : Langue vivante	2	3		24
EC2 : Expres.écrite et orale	1	2		18
<b>UE 21 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
M.O.B.I.L		0	2	6
EC Ouverture	1	3		20
<b>UE 22 Méthodologie</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1	1		24
EC2 : Méthodologie	1	2		36
<b>UE 23 Littérature Française</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	18
<b>UE 24 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) Latin déb: initiation	2	4		24
<b>et</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		12
EC2* : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec déb.: initiation	2	4		24
<b>UE 25 Littérature et civ.</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
EC1 : Auteur latin (prose)	1	3		12
EC2 : au choix				
EC2a* : Aut. grec prose (av.)	1	3		12
EC2b : Textes grecs (déb.)	1	3		12

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES  
AVEC parcours additionnels -2ème semestre (S2)**

<b>Lettres Modernes avec Parcours (ADS ou RI)</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 20 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
EC1 : Langue vivante	2	2		24
<b>UE 21 Projet professionnel</b>				
M.O.B.I.L		0	2	6
<b>UE 22 Méthodologie</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1	1		24
EC2 : Méthodologie	1	2		36
<b>UE 23 Littérature Française</b>	<b>2</b>	<b>9</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	18
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	4		24
<b>UE 24 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) Latin débutant : initiation	2	4		24
<b>ou</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		12
EC2* : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec débutant : initiation	2	4		24
<b>UE 25 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
Analyse corpus œuvres étrangères	1	6	12	18
<b>UE 26 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

<b>Lettres Classiques avec Parcours (ADS ou RI)</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 20 Outils de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
EC1 : Langue vivante	2	2		24
<b>UE 21 Projet professionnel</b>				
M.O.B.I.L		0	2	6
<b>UE 22 Méthodologie</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1	1		24
EC2 : Méthodologie	1	2		36
<b>UE 23 Littérature Française</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	18
<b>UE 24 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) Latin débutant : initiation	2	4		24
<b>et</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		12
EC2* : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec débutant : initiation	2	4		24
<b>UE 25 Littérature et civilisation</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
EC1 : Auteur latin (prose)	1	3		12
EC2 : au choix				
EC2a* : Auteur grec prose (av)	1	3	6	6
EC2b : Textes grecs (débutant)	1	3		12
<b>UE 26 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

**PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**  
**AVEC parcours additionnels - 2ème semestre (S2)**

<b>Lettres Modernes avec Parcours (ALL ou ITA )</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 21 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
M.O.B.I.L		0	2	6
EC Ouverture	1	2		20
<b>UE 22 Méthodologie</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1	1		24
EC2 : Méthodologie	1	2		36
<b>UE 23 Littérature Française</b>	<b>2</b>	<b>9</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	18
EC2 : Analyse d'œuvres B	1	4		24
<b>UE 24 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) Latin débutant : initiation	2	4		24
<b>ou</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		12
EC2* : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec débutant : initiation	2	4		24
<b>UE 25 Littérature comparée</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
Analyse corpus œuvres étrangères	1	6	12	18
<b>UE 26 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

<b>Lettres Classiques avec Parcours (ALL ou ITA )</b>				
Eléments pédagogiques	Coeff	ECTS	CM	TD
<b>UE 21 Projet professionnel</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		
M.O.B.I.L		0	2	6
EC Ouverture	1	2		20
<b>UE 22 Méthodologie</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
EC1 : Aide à la réussite	1	1		24
EC2 : Méthodologie	1	2		36
<b>UE 23 Littérature Française</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		
EC1 : Analyse d'œuvres A	1	5	18	18
<b>UE 24 Langues anciennes</b>	<b>2</b>	<b>8</b>		
1) Latin avancé				
EC1 : Version latine	1	2		12
EC2 : Auteur latin (poésie)	1	2		12
<b>ou</b>				
2) Latin débutant : initiation	2	4		24
<b>et</b>				
1) Grec avancé				
EC1* : Version grecque	1	2		12
EC2* : Auteur grec (poésie)	1	2	6	6
<b>ou</b>				
2) Grec débutant : initiation	2	4		24
<b>UE 25 Littérature et civilisation</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		
EC1 : Auteur latin (prose)	1	3		12
EC2a* : Auteur grec prose (av)	1	3		12
EC2b : Textes grecs (débutant)	1	3		12
<b>UE 26 Parcours à choix</b>	<b>1</b>	<b>6</b>		

## B2.2 – Descriptif des enseignements

1<sup>er</sup> SEMESTRE : S.1

### UE 10 Culture et expression

#### EC1 – Langue vivante

TD – 2h

Enseignants:

Lecteur anglais (1 groupe)

Sabine Goller (1 groupe)

Descriptif :

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers.

L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire (qui n'est pas forcément sa LV1 du baccalauréat) entre Allemand, Anglais, Espagnol, Italien et Portugais, et la conserve tout au long de ses études.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : Examen terminal*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session*

#### EC 2 – Compétences numériques

CM – 2h

Enseignant:

TD – 1h 00

Enseignant :

Magali Richard (5 groupes)

Descriptif :

En vue de l'obtention du C2i niveau 1, il s'agit d'acquérir des compétences générales et transversales en technologie de l'information et de la communication. Cette maîtrise se fera au travers de savoirs spécifiques et instrumentaux, tels que : la recherche, la création, la manipulation et la gestion de l'information ; les dimensions éthique et déontologique ; l'environnement de travail et ses multiples fonctionnalités ; la sauvegarde et l'archivage des données ; la perpétuelle évolution des TIC.

*Contrôle des connaissances :*

*Certification*

#### EC 3 Expression écrite et orale

TD – 1h 30

Enseignants :

Pierre Pasquier (2 groupes)

Descriptif :

Le TD a pour objectif une remise à niveau en grammaire française et un entraînement à l'expression écrite et orale. Il s'agira d'acquérir les connaissances de base pour l'analyse grammaticale et l'analyse du système verbal, et d'aborder l'étude du style dans le texte littéraire.

Bibliographie :

- Delphine Denis, Anne Sancier-Château, Grammaire du français, Le Livre de poche, coll. « Les Usuels de poche »
- Eric Bordas et alii, L'Analyse littéraire, Nathan-Université
- Jean Milly, Poétique des textes, Nathan-Université
- une grammaire scolaire, type Bescherelle

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : Examen terminal*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

## **UE 11 Méthodes de travail**

### **EC1 – Aide à la réussite**

TD – 1h 00

#### **a) Etudiants du PARCOURS LETTRES MODERNES**

Enseignant :

Marie-Paule de Weerdt-Pilorge (2 groupes)

Descriptif :

Ce cours s'attachera au travail de l'oral à la fois dans sa préparation et dans sa mise en forme. A partir de textes courts ou d'extraits qui serviront de support, on accordera une importance particulière au vocabulaire et aux techniques spécifiques aux quatre genres (récit, théâtre, poésie, essai) dans la perspective de la formulation et de la transmission des connaissances à l'oral.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal écrit/oral*

*2<sup>e</sup> session : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

#### **b) Etudiants du PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**

Enseignants :

Bernard Pouderon et Ana Maria Misdolea

TD – 12h/semestre, en alternance : grec (6h) / latin (6h)

Grec : 1h/quinzaine – Bernard Pouderon :

Descriptif : Lecture de textes grecs

Latin : 1h/quinzaine – Ana Maria Misdolea :

Descriptif : Fondements de la civilisation romaine et/ou remise à niveau grammaticale en latin

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*



## **EC2 – Méthodologie**

TD – 3h 00

Enseignants :

Marie-Paule de Weerdt-Pilorge (2 groupes)

Ludmila Charles (1 groupe)

Descriptif :

Nous travaillerons sur la méthodologie de deux exercices universitaires : le commentaire composé et l'explication de texte, en mettant l'accent sur la rédaction d'une introduction et d'une conclusion, et l'élaboration d'un plan d'étude de texte. Nous aborderons ainsi un grand nombre de textes littéraires de genres et d'époques variés qui permettront à l'étudiant d'enrichir sa culture littéraire.

L'évaluation reposera sur plusieurs devoirs sur table visant la maîtrise du commentaire de textes.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : Contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal*

*2<sup>e</sup> session : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

## **EC3 – Documentation**

TD - 1h00

### **a) Etudiants du PARCOURS LETTRES MODERNES**

Enseignant :

Marie-Bénédicte Le Hir (2 groupes)

Descriptif :

Ce cours initie les étudiants à toutes les dimensions de la tâche de documentation inhérente au « métier d'étudiant » : en quoi consiste le dialogue intellectuel qui se joue, dans le monde académique, sous la forme de publications ? Qu'est-ce que « citer », « se référer à », quels enjeux recouvrent ces pratiques ? Quel est l'intérêt d'une norme bibliographique et comment s'y plie-t-on, quand on est étudiant débutant ? Qu'est-ce qu'une bibliographie, à quoi sert-elle, que doit en faire l'étudiant de Lettres ? Qu'est-ce que « lire » à l'université ? Comment prend-on des notes de lecture fécondes ? Ce TD s'articule très étroitement aux formations proposées par le SCD (Service Commun de Documentation, c'est-à-dire la Bibliothèque universitaire), en matière de recherche documentaire (papier / numérique).

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : Une épreuve écrite sur table*

*Régime spécial : Une épreuve écrite sur table*

*2<sup>e</sup> session : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

### **b) Etudiants du PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**

Enseignant :

Ana Maria Misdolea

Descriptif :

« Introduction à l'analyse des textes antiques »

Le but de cet enseignement est de se familiariser avec la spécificité des textes littéraires anciens, grecs et latins, grâce à des éléments théoriques mais aussi à une première approche pratique :

- bibliographie de l'étudiant latiniste et helléniste, découverte de la section « classique » à la B.U.
- introduction aux problèmes de transmission des textes
- définition des grands genres littéraires antiques et présentation de quelques motifs littéraires typiques
- rapport Grèce/Rome : bilinguisme, imitation et innovation, réécriture et intertextualité
- lecture et analyse comparée de quelques textes en traduction française (original grec et adaptation latine par ex.)

#### Bibliographie :

- Université d'Oxford, *Dictionnaire de l'Antiquité, Mythologie, littérature, civilisation* (coll. Bouquins)
- R. Martin, J. Gaillard, *Les Genres littéraires à Rome* (Nathan)
- S. Saïd, M. Trédé et A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque* (PUF)
- H. Zehnacher et J.-Cl. Fredouille, *Littérature latine* (PUF)

Compétences à acquérir : culture littéraire de l'Antiquité gréco-latine et maniement des outils philologiques et bibliographiques de base.

#### Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu (2 DST)*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

### **UE 12 Littérature Française**

Chaque TD s'organise autour de l'analyse de deux grandes œuvres de siècles et de genres divers afin d'offrir aux étudiants une première mise en perspective de l'histoire des formes et des idées, du Moyen Âge à l'époque contemporaine.

***Attention : en fonction du parcours choisi (Lettres classiques, Lettres modernes, avec ou sans parcours additionnels) chaque étudiant se verra attribuer les œuvres d'un SEUL TD (interdiction de panacher) et un emploi de temps IMPOSÉ.***

#### **EC1 Analyse d'œuvres A :**

- TD 1 (2h) : Ludmila Charles-Wurtz
- Rousseau, *Les Confessions* (Gallimard, « Folio Classique »)
- Rimbaud, *Poésies complètes* (éd. de P. Brunel, Le Livre de Poche, « Classiques »)

- TD 2 (2h) : Carine Giovenal
- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette* (Lettres gothiques, édition bilingue, Livre de poche)
- Molière, *Tartuffe* (Le livre de poche/ Théâtre de poche)

- TD 3 (2h) : Jean-Jacques Tatin
- Diderot, *La religieuse*
- Musset, *Lorenzaccio*

#### Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal commentaire 4 H*

*2<sup>e</sup> session : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> sessio*

## **EC2 Analyse d'œuvres B**

-TD 1 (2h) Marie-Bénédicte Le Hir  
-Corpus de farces du Moyen Âge (les textes seront remis sous forme de photocopiés)  
-Du Bellay, *Les Regrets* (Le Livre de Poche, 2002)

-TD 2 (2h) : Jean-Jacques Tatin  
- Diderot, *La religieuse*  
-Musset, *Lorenzaccio*

-TD 3 (2h) : Christine Dupouy  
-Montaigne, *Essais*, "Des cannibales" et "Des cochés" (Texte original, présentation et traduction par Michel Tarpinian, Ellipses)  
-Théophile de Viau, *Après m'avoir fait tant mourir* (Poésie / Gallimard).

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal commentaire 4H*

*2e session : voir tableau MCC 2e session*

**(Attention : les étudiants du parcours Lettres Classiques ne suivent que l'EC1 : Analyse d'œuvres A)**

## **UE 13 Linguistique française**

### **EC1 Linguistique française**

TD - 2h

Enseignants :

Enseignant communiqué ultérieurement (2 groupes)

Descriptif :

Du son à la phrase

L'objectif de cet enseignement est de traiter de différents domaines de l'analyse linguistique. Nous aborderons ainsi, dans le cadre théorique de l'analyse distributionnelle et selon une progression de la plus petite unité d'analyse (le son) à la plus grande (la phrase), la phonétique, la phonologie, la morphologie et la syntaxe.

Compétences à acquérir :

-maîtrise d'une réflexion linguistique

-maîtrise d'une méthode d'analyse

Bibliographie :

Choi-Jonin, I. & Delhay, C. (1998), Introduction à la méthodologie en linguistique, Strasbourg, Presses Universitaire de Strasbourg.

Garric, N. (2007), Introduction à la linguistique, Paris, Hachette, « HU Linguistique ».

Garric, N. (2001), Introduction à la linguistique, Paris, Hachette, « Crescendo ».

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal écrit/oral*

*2e session : voir tableau MCC 2e session*

## UE 14 : Langues anciennes

a) Étudiants du parcours LETTRES MODERNES : latin (avancés ou débutants) OU grec (avancés ou débutants)

b) Étudiants du parcours LETTRES CLASSIQUES : latin (avancés ou débutants) ET grec (avancés ou débutants)

### **\* LATIN AVANCÉ**

(étudiants ayant pratiqué le latin au moins jusqu'en fin de 1ère au lycée)

#### **EC1 - Grammaire et version latines :**

TD – 1h 00

Enseignant :

Ana Maria Misdolea

Descriptif :

Remise à niveau en grammaire latine (morphologie et syntaxe) et entraînement régulier à l'exercice de version (cours commun aux Lettres modernes et Lettres classiques « avancés »).

Grammaire de référence : GASON, BAUDIFFIER, THOMAS, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R. Morisset, Magnard

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu (écrit, 2 DST)*

*Régime spécial : examen terminal écrit (2h)*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

#### **EC2 - Auteur latin prose :**

TD – 1h 00

Enseignant :

Ana Maria Misdolea

Programme : Cicéron, *De amicitia* (Les Belles Lettres, coll. "Budé" ou "Classiques en poche")

Descriptif :

Traduction et analyse d'un texte suivi (prose) ; initiation à la méthode du commentaire de texte.

Compétences à acquérir : maîtrise élémentaire de la langue latine et de la traduction, connaissance de la littérature latine par les textes.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu écrit*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

### **\* LATIN DÉBUTANT**

(étudiants n'ayant jamais fait de latin ou en ayant fait seulement au collège ou au lycée jusqu'en fin de seconde)

#### **EC - Initiation au latin**

TD – 2h 00

Enseignants :

Ana Maria Misdolea (gr. 1)

Deborah Roussel (gr. 2)  
Laurence Grit (gr. 3)

Descriptif :

Méthode raisonnée d'apprentissage accéléré de la langue latine, à l'aide d'un manuel destiné aux grands débutants, leçons de grammaire et exercices d'application.

Manuel à acquérir : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, éd. SEDES (leçons étudiées : 1 à 5 incluse).

Ce cours comprendra des notions de langue et de civilisation : le latin et les langues indo-européennes; les grandes dates de l'histoire de Rome ; la Rome royale (fondation légendaire de Rome ; succession des rois ; fondements politiques ; religion ; structures de la société).

Bibliographie :

G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Hachette, 1967

B. Klein, *Histoire romaine. De la légende d'Énée à la dislocation de l'Empire* (Librio)

Compétences à acquérir : connaissance des principes de la langue latine, premières notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction ; notions de civilisation romaine.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

\* **GREC AVANCE**

( *Etudiants ayant déjà pratiqué le grec au lycée* )

### EC1 - Version grecque

TD – 1h 00

Enseignant : Julie Ethieux

Descriptif :

Lecture et traduction de textes grecs de prose et de poésie  
(cours mutualisé avec grec L2, S3, UE 34, EC3 )

Contrôle des connaissances :

*Régime général : examen terminal écrit*

*Régime spécial : écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

### EC2 - Auteur grec prose :

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Bernard Pouderon

Programme : Longus, *Daphnis et Chloé* (Les Belles Lettres, coll. « Budé »)

Descriptif :

Analyse et commentaire d'un texte grec de prose classique.

(cours mutualisé avec grec L2, S3, UE 34, EC2 )

Bibliographie :

Tim Whitmarsh, *The Cambridge Companion of the Greek Novel*, Cambridge, 2008.

Contrôle des connaissances :

Régime général : examen terminal oral

Régime spécial : oral

2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session

\* ***GREC DEBUTANT***

**EC - Initiation à la langue grecque**

TD – 3h 00

Enseignant :

Bernard Pouderon

Descriptif :

Apprentissage de la langue attique classique et initiation à la civilisation et à la littérature grecques par la lecture des textes. **Il s'agit d'un apprentissage accéléré de la langue grecque, requérant, de la part des étudiants, une réelle motivation et, outre l'assiduité aux cours, un travail personnel régulier d'approfondissement et de mémorisation.** Ce travail est indispensable pour accéder ensuite, en L2 et L3, à la traduction et à l'étude des grands textes de la littérature grecque antique.

Manuel : A. Lebeau et J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, éd. SEDES (dernière édition).

Compétences à acquérir : Connaissance élémentaire du monde grec classique et de la langue attique ; lecture de textes littéraires antiques.

Contrôle des connaissances :

Régime général : contrôle continu écrit + examen terminal (écrit de 1h30)

Régime spécial : examen terminal écrit

2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session

**UE 15 : Différente suivant le cursus choisi lors de l'inscription**

**a) Etudiants du PARCOURS LETTRES MODERNES UE 15 Littérature comparée**

**EC 1- Littérature comparée**

TD – 2h 00

Enseignant :

Gaëlle Debeaux (3 groupes)

Descriptif :

**Formes contemporaines de l'enchâssement narratif**

Ce cours se donne pour objectif d'étudier, dans une perspective synchronique, la notion d'enchâssement narratif à partir d'un corpus de deux romans postérieurs à la théorisation proposée par Gérard Genette. Ce corpus permettra d'aborder le champ de la narratologie autour d'une question relativement simple, celle de l'enchâssement. Quels sont les rôles de ces récits enchâssés (le récit comme *exemplum*, le récit comme prolepse ou analepse, etc.) ? Quelle différence fait-on entre enchâssement, mise en abyme et métalepse ? Ces deux œuvres ludiques nous permettront enfin d'aborder la question du lecteur et de sa représentation dans l'œuvre.

Le corpus principal sera accompagné d'un fascicule d'extraits distribué lors de la première séance et rassemblant un ensemble de textes de l'histoire littéraire pratiquant des formes d'enchâssement narratif (*L'Odyssée*, *les Mille et une nuits*, le *Décameron*, l'*Heptaméron*, *L'Astrée*, *Tristram Shandy*, *Jacques le fataliste*, le *Manuscrit trouvé à Saragosse*, des nouvelles de Maupassant et des Contes d'Hoffmann, *Fictions* de Borges).

Corpus :

- Italo Calvino, *Si une nuit d'hiver un voyageur*, M. Rueff (trad.), Seuil, Paris, 1981 (la traduction de D. Sallenave et F. Wahl est acceptée, le titre diffère : *Si par une nuit d'hiver un voyageur*)
- Georges Perec, « *53 jours* », édition établie par M. Harris et J. Roubaud, POL, Paris, 1989 (édition Folio à privilégier)

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu (deux exercices dans le semestre)*

*Régime spécial : examen (épreuve écrite en 3h)*

*2<sup>o</sup> session : voir tableau MCC 2e session*

### **b) Étudiants du PARCOURS LETTRES CLASSIQUES : UE 15 Littérature et civilisation**

#### **EC1- Littérature et civilisation à Rome**

TD – 1h 00

Enseignant :

Ana Maria Misdolea

Descriptif :

En s'appuyant sur la lecture de textes traduits, cet enseignement propose aux étudiants de Lettres classiques, débutants et avancés, une approche de la littérature latine et de différents aspects de la civilisation antique (cours spécifique aux Lettres classiques).

Thème de ce semestre : « **La vie politique à Rome** ». Cadres historiques et sociaux, institutions politiques, définition des termes techniques.

Bibliographie

G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Classiques Hachette

B. Klein, *Histoire romaine. De la légende d'Énée à la dislocation de l'Empire* (Librio)

Compétences à acquérir : connaissance d'aspects significatifs de la civilisation romaine.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu (écrit, 2 DST)*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session*

#### **EC 2 - Littérature et civilisation en Grèce**

TD – 1h 00

Enseignant :

Diane Cuny

Descriptif :

Le cours donnera aux étudiants quelques repères en littérature et civilisation grecques, d'Homère jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

## Bibliographie

A. Billault, *La littérature grecque*, HU, 2000.

L. Canfora, *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Desjonquères, 1994 (éd. italienne 1986)

J. de Romilly, *Précis de littérature grecque*, PUF, 1980.

S. Saïd, M. Trédé-Boulmer, A. Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, 2e éd. PUF, 2010.

Compétences à acquérir : connaissance d'aspects significatifs de la civilisation grecque.

### Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu écrit*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

## UE 16 : Transdisciplinaire

### (Uniquement pour les étudiants du parcours Lettres Modernes)

Au choix : littérature jeunesse ou cinéma

#### EC1a Littérature jeunesse

TD – 1h 30

Enseignant :

Cécile Boulaire (1 groupe)

Descriptif : Introduction à la littérature pour la jeunesse

Le cours est consacré à une introduction à la littérature pour la jeunesse : comment d'un folklore oral de l'enfance, issu de la culture populaire, passe-t-on progressivement à une littérature spécifiquement dédiée à l'enfance ? Quelle place occupe au cours des XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles le conte merveilleux dans la culture littéraire de l'enfance ? L'album pour enfants est-il un genre en soi ?

Suivre ce cours implique de pratiquer assidûment les livres pour la jeunesse, notamment en fréquentant de manière régulière les sections « jeunesse » des bibliothèques publiques ; des travaux écrits réguliers sont exigés des étudiants, ainsi que la lecture de nombreux albums pour enfants, mais aussi d'articles et d'ouvrages critiques consacrés à la littérature et à la culture de l'enfance.

*NB : Les étudiants dispensés d'assiduité (étudiants en régime spécial, en double cursus, salariés, en situation de handicap...) peuvent suivre cet enseignement optionnel sous la forme d'un enseignement à distance (FOAD) accessible sur la plateforme Célène. Contact : litterature-jeunesse@univ-tours.fr*

Bibliographie :

NIERES-CHEVREL Isabelle, *Introduction à la littérature de jeunesse*, Paris, Didier Jeunesse, 2009. (coll° Passeurs d'Histoires) [809.892 82 NIE]

ELZBIETA, *L'Enfance de l'art*, Rodez, Editions du Rouergue, 1997. [W 15 212]

ZOUGHEBI Henriette (dir.), *La littérature dès l'alphabet: pour une première culture littéraire et artistique à l'école primaire*, Gallimard jeunesse, 2003. [372.64 LIT]

TURIN, Joëlle. *Ces livres qui font grandir les enfants*. Paris: Didier jeunesse, 2008. [809.892 82 TUR]

### Contrôle des connaissances :

*Régime général :*

*plusieurs travaux écrits pendant le semestre, dont un dossier d'analyse final réalisé en temps libre.*

*Régime spécial : examen écrit 4H*

*2<sup>e</sup> session : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*



## **EC1b Cinéma**

TD – 1h 30

Enseignant :

Eric Costeix (1 groupe)

Descriptif :

Dans une optique d'évolution des Studios vers le réalisme, des classiques (Murnau, Welles, Hitchcock) vers les modernes (Dreyer, Bresson, Godard), une histoire esthétique du cinéma est présentée, avec ses différents courants artistiques. Le cours va des premiers films muets (Méliès, Lumière, Feuillade), en passant par l'expressionnisme, le « Réalisme Poétique », la « Nouvelle Vague » (Godard, Truffaut, Rohmer), jusqu'au cinéma contemporain. La question de l'adaptation littéraire ou théâtrale au cinéma est également traitée. Parallèlement, des notions élémentaires du langage cinématographique sont étudiées : le cadrage, le montage, les mouvements de caméra, la composition plastique du plan, les processus d'identification. L'objectif du cours est de donner une connaissance historique, des outils d'analyse du film, du vocabulaire technique, des concepts d'esthétique et de philosophie du cinéma.

Bibliographie :

BAZIN, André, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Cerf, 2e édition, Coll. « 7e Art », 1993.

HENNEBELLE, Guy (dir.), CinémAction, « Les grandes "écoles" esthétiques », Corlet-Télérama, Courbevoie, 1990.

KURTZ, Rudolf, *Expressionnisme et cinéma*, Presses universitaires de Grenoble, 1986.

REVAULT D'ALLONNES, Fabrice, *La lumière au cinéma*, Paris, Cahiers du cinéma, Coll. « Essais », 1994.

VIRMAUX, Alain et Odette (dir.), *Dictionnaire du cinéma mondial. Mouvements, écoles, courants, tendances et genres*, Éditions du Rocher, 1994.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen écrit 2H*

*2<sup>e</sup> session : voir tableau MCC 2e session*

### **UE 17 : Parcours additionnels à choix**

L'étudiant choisit un parcours parmi les 4 proposés : Parcours Arts du spectacle ou Parcours Politiques et relations internationales ou Parcours Allemand ou Parcours Italien.

Ce choix l'engage sur les 2 semestres.

NB: Les étudiants qui prennent Parcours Allemand ou Parcours Italien ont obligatoirement l'anglais en langue vivante dans l'UE 10 EC 1.

Voir livrets annexes pour une présentation détaillée des parcours

## DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

### 2<sup>e</sup> SEMESTRE : S.2

#### UE 20 Outils de communication

##### EC1 Langue vivante

TD - 2 h 00

Enseignants :

Lecteur anglais (1 groupe)

Sabine Goller (1 groupe)

Descriptif :

Développement de l'apprentissage lexical et syntaxique, affinement et techniques de compréhension, de rédaction, et de communication écrite et orale à partir des documents les plus divers.

L'étudiant choisit sa langue vivante obligatoire (qui n'est pas forcément sa LV1 du baccalauréat) entre Allemand, Anglais, Espagnol, Italien et Portugais, et la conserve tout au long de ses études.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : Examen terminal*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session.*

##### EC2 Expression écrite et orale

TD – 1h 30

Enseignants :

Pierre Pasquier (1 groupe)

Maryline Heck (1 groupe)

Descriptif :

Le TD a pour objectif une remise à niveau en grammaire française et un entraînement à l'expression écrite et orale. Il s'agira d'acquérir les connaissances de base pour l'analyse grammaticale et l'analyse du système verbal, et d'aborder l'étude du style dans le texte littéraire.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : Examen terminal*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session.*

#### UE 21 Projet professionnel

M.O.B.I.L

-CM : Josef Nagy

-TD : 8h00 / semestre

Josef Nagy (2 groupes)

Descriptif :

Le Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL) est un dispositif échelonné tout au long de la licence et destiné à aider les étudiants à réfléchir à leur orientation et leur insertion professionnelle. Les cours à proprement parler ont lieu au S2 (première année) et au S6 (troisième année), mais tout au long du cursus de licence, les étudiants sont invités à participer à des actions de sensibilisation (salons, tables rondes, stages, rencontres professionnelles), qui leur permettent de capitaliser 6 points nécessaires à l'obtention du «certificat MOBIL » en fin de licence – sans ce certificat, la licence ne peut être validée.

Les séances de L1 ont un double objectif :

- aider les étudiants à prendre conscience des potentialités professionnalisantes des compétences acquises dans le cursus de Lettres – pour peu, évidemment, que ces études soient menées avec discernement. Cette partie vise à contrecarrer le discours médiatique sur « l'inutilité » des études de Lettres, qui seraient déconnectées du réel : nous verrons en quoi l'étude de la littérature du xvii<sup>e</sup> siècle ou du latin constitue un véritable atout, dont il s'agit d'être bien conscient pour pouvoir le mettre en valeur ;
- présenter aux étudiants la très grande diversité des possibilités d'orientation après la licence, aussi bien en termes de poursuite d'études (comment choisit-on un master ? qu'est-ce qu'une licence professionnelle, une année spéciale ? à quoi mène un doctorat ?) qu'en termes d'insertion professionnelle. L'objectif est de présenter, sans a priori, la large palette des débouchés professionnels offerts à un diplômé de Lettres, de l'enseignement (en premier et second degré) à l'entreprise, du monde associatif à la fonction publique (territoriale ou d'État), du nébuleux « monde des livres » à des fonctions liées aux technologies numériques.

*Contrôle des connaissances : certification  
2e session : voir tableau MCC 2e session*

### EC Ouverture

TD – 2h 00

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants des compétences complémentaires dans de nombreux domaines et de découvrir de nouveaux enseignements.

La liste des UE d'ouverture est consultable sur le site de l'Université : [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

*Contrôle des connaissances :  
Régime général : contrôle continu  
Régime spécial : examen terminal écrit/oral  
2e session : voir tableau MCC 2e session*

## UE 22 Méthodologie

### EC1 Aide à la réussite

TD - 2 h 00

#### *a) Étudiants du PARCOURS LETTRES MODERNES*

Enseignants :

Marie-Bénédicte Le Hir (1 groupe)

Ludmila Charles (1 groupe)

Descriptif :

Ce cours s'attachera au travail de l'oral à la fois dans sa préparation et dans sa mise en forme. A partir de textes courts ou d'extraits qui serviront de support, on accordera une importance particulière au vocabulaire et aux techniques spécifiques aux quatre genres (récit, théâtre, poésie, essai) dans la perspective de la formulation et de la transmission des connaissances à l'oral.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal*

*2e session : voir tableau MCC 2e session*

### **b) Étudiants du PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**

Enseignants :

Ana Maria Misdolea

Cécile Bost-Pouderon - Bernard Pouderon

latin (1h00) + grec (1h00) par semaine

Latin :

TD 1h00 - Ana Maria Misdolea

Descriptif :

Renforcement grammatical en latin et/ou Civilisation (« La vie politique à Rome », suite : les antagonismes politiques, de la République à l'Empire).

#### Bibliographie

G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Classiques Hachette

B. Klein, *Histoire romaine. De la légende d'Énée à la dislocation de l'Empire* (Librio)

Grec :

TD 1h00 - Bernard Pouderon

Descriptif :

Littérature, civilisation grecque et/ou langue grecque

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2e session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session*

### **EC2 Méthodologie**

TD - 3 h 00

Enseignants :

Maryline Heck (1 groupe)

Ludmila Charles (1 groupe)

Marion Chenetier (1 groupe)

Descriptif :

Ce cours consiste en un entraînement à la dissertation à partir de sujets variés. Dégager une problématique, construire un plan, chercher arguments et exemples, rédiger introduction et conclusion par exemple seront les principaux exercices proposés.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal écrit/oral*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session*

## **UE 23 Littérature française**

### **EC1 Analyse d'œuvres A**

**CM - 1h 30 :**

Enseignant :

Sébastien Bost

Descriptif :

Panorama de la littérature au XX<sup>e</sup> siècle

#### **Bibliographie :**

BANCQUART, Marie-Claire et CAHNE, Pierre, Littérature française du XXe siècle, PUF, 1992.

NARTEAU, Carole et NOUAILHAC, Irène, La Littérature au XXe siècle, J'ai lu, « Librio Mémo », 2009.

RAIMOND, Michel, Le Roman, Armand Colin, « Cursus », 2002.

TADIE, Jean-Yves, Le Roman au XXe siècle.

VERCIER, Bruno et LECARME, Jacques, La Littérature en France depuis 1968, Bordas, 1982.

VIART, Dominique et VERCIER, Bruno, La Littérature au présent, Bordas, 2008

-TD1 (1h30) : Christine Dupouy

-André Breton, *L'Amour fou* (Folio)

-Louis Aragon, *Le Paysan de Paris* (Folio)

-TD2 (1h30) : Maryline Heck

-Beckett, *En attendant Godot* (éditions de Minuit)

-Duras, *Le Ravisement de Lol V. Stein* (Folio)

-TD3 (1h30) : Hélène Michon

-Apollinaire, *Alcools*

-Giraudoux, *Electre*

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu*

*Régime spécial : examen terminal dissertation 4h portant sur CM et TD*

*2e session : voir tableau MCC 2e session*

## EC2 Analyses d'œuvres B

- TD1 (2h) : Maryline Heck
- Beckett, *En attendant Godot* (éditions de Minuit)
- Duras, *Le Ravisement de Lol V. Stein* (Folio)

- TD2 (2h): Christine Dupouy
- Apollinaire, *Alcools* (Poésie / Gallimard)
- Jules Supervielle, *Gravitations* précédé de *Débarcadères* (Poésie / Gallimard)

- TD 3 (2h) : Christine Dupouy
- Giono, *Le Chant du monde* (Folio)
- Jean Genet, *Les Bonnes, Le Balcon* (Folio)

Contrôle des connaissances :

Régime général : contrôle continu

Régime spécial : examen terminal commentaire 4H portant sur le TD

2e session : voir tableau MCC 2e session

**(Attention : les étudiants du parcours Lettres Classiques ne suivent que l'EC1 : Analyse d'œuvres A)**

## UE 24 Langues anciennes

**a) Étudiants du parcours LETTRES MODERNES : latin (avancés ou débutants) OU grec (avancés ou débutants)**

**b) Étudiants du parcours LETTRES CLASSIQUES : latin (avancés ou débutants) ET grec (avancés ou débutants)**

\* **LATIN AVANCÉ**

(étudiants ayant pratiqué le latin au moins jusqu'en fin de 1ère au lycée)

**- EC 1 – Grammaire et version latines :**

TD - 1h 00

Enseignant :

Ana Maria Misdolea

Descriptif :

Remise à niveau en grammaire latine (morphologie et syntaxe) et entraînement régulier à l'exercice de version (cours commun aux étudiants de Lettres modernes et de Lettres Classiques « avancés »)

Grammaire de référence : GASON, BAUDIFFIER, THOMAS, *Précis de grammaire des Lettres latines*, coll. R. Morisset, Magnard

Contrôle des connaissances :

Régime général : contrôle continu (écrit, 2 DST)

Régime spécial : examen terminal écrit (2h)

2e session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session

### **EC2 - Auteur latin poésie :**

TD - 1h 00

Enseignant :

Deborah Roussel

Programme : Virgile, *Bucoliques*, traduction d'E. De Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, collection Classiques en poche, 1997.

Descriptif :

Traduction et analyse d'un texte suivi (poésie) ; initiation à la méthode du commentaire de texte (cours commun aux étudiants de Lettres Modernes et Lettres classiques "avancés")

Compétences à acquérir : maîtrise élémentaire de la langue latine et de la traduction, connaissance de la littérature latine par les textes.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : examen terminal oral*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

### **\* LATIN DÉBUTANT**

**(Etudiants n'ayant jamais fait de latin ou en ayant fait seulement au collège ou au lycée jusqu'en fin de seconde)**

### **EC3 - Initiation au latin**

TD – 2h 00

Enseignants :

Deborah Roussel

Ana Maria Misdolea

Laurence Grit

Descriptif : voir UE 14 (au semestre 1). Poursuite de l'apprentissage de la langue latine

Manuel : S. Déléani et J.-M. Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système, niveau débutant*, éd. SEDES (leçons étudiées : 6 à 9 incluse).

Ce cours comprendra des notions de civilisation : la Rome républicaine (institutions politiques, structures de la société) ; l'armée romaine et la vie quotidienne sous la République.

Bibliographie :

G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Hachette, 1967

B. Klein, *Histoire romaine. De la légende d'Énée à la dislocation de l'Empire* (Librio)

Compétences à acquérir : notions de grammaire latine ; pratique élémentaire de la traduction; notions de civilisation et d'histoire romaines.

*Contrôle des connaissances :*

*Régime général : contrôle continu (écrit)*

*Régime spécial : examen terminal écrit (1h30)*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

### **\* GREC AVANCE**

**( Etudiants ayant déjà pratiqué le grec au lycée )**

### **EC4 - Version grecque**

TD – 1h 00

Enseignant : Julie Ethieux

Descriptif :

Lecture et traduction de textes grecs de prose et de poésie (cours mutualisé avec grec L2, S4 : UE 44, EC 4)

Contrôle des connaissances :

*Régime général : examen terminal écrit*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

**EC5 - Auteur grec poésie :**

6 TD – 1h 00 + 6CM – 1h 00

Enseignant : Bernard Pouderon

Cours commun avec les étudiants de « Lettres Classiques »

Programme : Aristophane, Les Nuées (Les Belles Lettres, « Classiques en poche »).

Descriptif :

Traduction et commentaire d'un texte suivi (poésie)

(cours mutualisé avec grec L2, S4 : UE 45, EC 2)

Contrôle des connaissances :

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : examen terminal oral*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

**\* GREC DEBUTANT**

**EC6 - Initiation à la langue grecque**

TD – 2h 00

Enseignant :

Bernard Pouderon

Descriptif :

Poursuite de l'apprentissage de la langue attique classique et initiation à la civilisation et à la littérature grecques par la lecture des textes.

Manuel : A. Lebeau et J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, éd. SEDES (dernière édition).

Compétences à acquérir : Connaissance élémentaire du monde grec classique et de la langue attique ; lecture de textes littéraires antiques.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu écrit + examen terminal (écrit de 1h30)*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

**UE 25 : Différente suivant le cursus choisi lors de l'inscription**

**a) Etudiants du PARCOURS LETTRES MODERNES : UE 25 Littérature comparée**

Le CM et le TD portent sur le même programme et donnent lieu à une évaluation commune.

Enseignant:

Sylvie Humbert-Mougin

CM – 1h



Descriptif

**Programme : Utopie et comédie**

Si le roman est sans doute le genre le plus propice à la représentation littéraire de l'utopie, le théâtre a lui aussi parfois proposé la mise en scène d'une société idéale, utopique. Coucouville-les-Nuées, la cité en plein ciel imaginée par Aristophane dans les *Oiseaux*, l'île du magicien Prospero dans la *Tempête* de Shakespeare ou la Colonie de Marivaux dont les nouveaux habitants se proposent d'abolir la hiérarchie entre hommes et femmes en offrent de bons exemples. Quels sont les dénominateurs communs à ces cités de fantaisie théâtrale, par-delà les différences d'époque et d'esthétique ? Quelles sont les spécificités de l'utopie littéraire, en régime de comédie ?

Enseignants :

Justine Amirault ; Gaëlle Debeaux

TD-1h30 (3 groupes)

- Aristophane, *Les Oiseaux*, dans *Théâtre complet*, tome 2, traduction V.-H. Debidour, Folio « classique »
- W. Shakespeare, *La Tempête*, édition bilingue, traduction Yves Bonnefoy, Folio « Théâtre »
- Marivaux, *La Colonie*, toute édition de poche

Contrôle des connaissances :

*Régime général :*

*contrôle continu (un exposé oral et/ou un devoir en temps limité) et un examen terminal.*

*Régime spécial : examen terminal : commentaire composé.*

*2e session : voir tableau MMC 2e session*

**b) Etudiants du PARCOURS LETTRES CLASSIQUES : UE 25 Littérature et civilisation**

**EC1 : Latin auteur prose**

TD- 1h00

Enseignant :

Ana Maria Misdolea

Programme : César, *Guerre des Gaules* (Les Belles Lettres, coll. "Budé" ou "Classiques en poche")

Contrôle des connaissances :

*Régime général : examen terminal oral*

*Régime spécial : examen terminal oral*

*2e session (rattrapage) : voir tableau MCC 2e session*

**EC 2 - Grec (2 niveaux possibles avancé ou débutant) :**

a) grec avancé : Auteur grec (prose)

(Cours mutualisé avec L2 S4 = UE 45, EC 3)

6 TD – 1h 00 + 6 CM – 1h 00

Enseignant : Jocelyne Peigney

Programme : Platon, *Ion* (Les Belles Lettres, CUF, coll. « Budé »)

Contrôle des connaissances :

*Régime général : oral*

*Régime spécial : oral*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

b) grec débutant : Textes grecs

TD - 1h 00

Enseignant :

Bernard Pouderon

Descriptif :

Cet enseignement est destiné à compléter l'apprentissage plus théorique de la langue grecque (EC2 de l'UE 24), par la lecture d'une sélection de textes classiques en langue grecque.

Contrôle des connaissances :

*Régime général : contrôle continu (écrit)*

*Régime spécial : examen terminal écrit*

*2<sup>e</sup> session (rattrapage) : voir tableau MCC 2<sup>e</sup> session*

### **UE 26 : Parcours à choix**

L'étudiant prend un parcours sur les 4 proposés : Parcours Arts du spectacle ou Parcours Politiques et relations internationales ou Parcours Allemand ou Parcours Italien.

Ce choix l'engage sur les 2 semestres.

NB: Les étudiants qui prennent Parcours Allemand ou Parcours Italien sont dispensés de langue vivante au second semestre.

Voir livrets annexes pour une présentation détaillée des parcours

## B2.3 – Modalités de contrôle des connaissances

### PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES

#### SEMESTRE 1

Eléments constitutifs regroupés par U.E	REGIME GENERAL				REGIME SPECIAL D'ETUDES *	
	1ère session		2ème session		1ère session	2ème session
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Type d'épreuve
<b>UE 10 - Outils de communication</b>						
EC1 - Langue vivante	CC	E/O	E/O		O	E/O
EC2 - Compétences num. (certification)	CC	E	E	E	E	E
EC3 – Express - français	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 11 - Méthodes de travail</b>						
EC1 - Aide réussite	CC	E/O	ET	E	E/O	E
EC2 - Méthodologie	CC	E/O	ET	E	E/O	E
EC3 - Documentation	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 12 - Littérature française</b>						
EC1 - Analyse d'œuvres A	CC	E/O	ET	E	E/O	E
EC2 - Analyse d'œuvres B	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 13 - Linguistique française</b>						
EC1 - Linguistique française	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 14 - Langues anc. LM - LC</b>						
EC1 - Version latine (avancés)	CC	E	ET	E	E	E
EC2 - Auteur latin prose (avancés)	CC	E	ET	O	E	O
EC2 - Initiation au latin (débutants)	CC	E	ET	E	E	E
EC1 - Version grecque (avancés)	ET	E	ET	E	E	E
EC2 - Auteur grec prose (avancés)	ET	O	ET	O	O	O
EC2 - Initiation grecque (débutants)	CC+ET	E	ET	E	E	E
<b>UE 15 - Littérature comp - LM</b>						
EC1 - Littérature comparée	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 15 - Littérature et civi - LC</b>						
EC1 - Litt. et civilisation à Rome	CC	E	ET	E	E	E
EC2 - Litt. et civilisation grecques	CC	E/O	ET	E	E	E
<b>UE 16 - Transdisciplinaire</b>						
EC1 a - Littérature jeunesse	CC	E/O	ET	E	E/O	E
EC1 b - Cinéma	CC	E/O	ET	E	E/O	E

**MODALITES DE CONTRÔLE  
PARCOURS LETTRES MODERNES OU PARCOURS LETTRES CLASSIQUES**

**SEMESTRE 2**

Eléments constitutifs regroupés par U.E	REGIME GENERAL				REGIME SPECIAL D'ETUDES *	
	1ère session		2ème session		1ère session	2ème session
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type de contrôle	Type d'épreuve	Type d'épreuve	Type d'épreuve
<b>UE 20 - Outils de communication</b>						
EC1 - Langue vivante	CC	E/O	E/O		O	E/O
EC2 - Express - français	CC	E/O	ET	E	E	E
<b>UE 21 - Projet professionnel</b>						
EC1 - MOBIL	<b>1 certification</b>					
EC2 - Ouverture	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 22 - Méthodologie</b>						
EC1 - Aide réussite	CC	E/O	ET	E	E/O	E
EC2 - Méthodologie	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 23 - Littérature française</b>						
EC1 - Analyse d'œuvres A	CC	E/O	ET	E	E/O	E
EC2 - Analyse d'œuvres B	CC	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 24 - Langues anciennes LM - LC</b>						
EC1 - Version latine (avancés)	CC	E	ET	E	E	E
EC2 - Auteur latin poésie (avancés)	ET	O	ET	O	E	O
EC2 - Initiation latin (débutants)	CC	E	ET	E	E	E
EC1 - Version grecque (avancés)	ET	E	ET	E	E	E
EC2 - Auteur grec poésie (avancés)	ET	O	ET	O	O	O
EC2 - Initiation grecque (débutants)	CC+ET	E	ET	E	E	E
<b>UE 25 - Littérature comparée - LM</b>						
EC1 - Littérature comparée	CC+ET	E/O	ET	E	E/O	E
<b>UE 25 - Littérature et civilisation - LC</b>						
EC1 - Auteur latin prose	ET	O	ET	O	O	O
EC2 a - Auteur grec prose (avancés)	CC	E/O	ET	E	E	E
EC2 b - Textes grecs (débutants)	CC	E/O	ET	E	E	E

### Modalités de contrôle de la seconde session

Deux cas de figure pour la seconde session :

1) L'étudiant qui va au rattrapage d'un seul semestre passe les épreuves normalement (avec diminution de temps de composition pour certaines épreuves).

2) l'étudiant ajourné ou défaillant aux deux semestres d'une même année pour un EC du même intitulé, dont les 2 épreuves ont lieu en même temps :

composer sur un seul sujet à savoir :

- soit par tirage au sort entre les deux sujets (voir colonne A)

- soit pour les matières qui impliquent une progression, sur le sujet de l'épreuve du 2ème semestre (voir colonne B).

Dans les 2 cas, la note comptera pour chacun des 2 semestres.

<b>SEMESTRE 1</b>	<b>1ère session</b>	<b>2ème session</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
UE10-EC1-Langue vivante	Examen dans dernier cours	2h		<b>x</b>
UE10-EC2-Comp.num.	1h	1h		
UE10-EC3-Français	2h	2h	<b>x</b>	
UE11-EC1-Aide à la réussite	1h	1h		<b>x</b>
UE11-EC2-Méthodologie	3h	3h	<b>x</b>	
UE11-EC3-Documentation	1h	1h		
UE12-EC1-Littér.fr A	4h	<b>3h</b>	<b>x</b>	
UE12-EC2-Littér.fr B	4h	<b>3h</b>	<b>x</b>	
UE13-EC1-Linguist.fr.	1h	1h		
UE14-EC1-Version latine	2h	2h		<b>x</b>
UE14-EC2-Aut.latin Prose	1h	oral		
UE14-EC-Initiat. latin	1h30	1h30		<b>x</b>
UE14-EC1-version grecque	3h	3h		<b>x</b>
UE14-EC2-Auteur grec prose	oral	oral		
UE14-EC-Initiation grecque	1h30	1h30		<b>x</b>
UE15-EC1-Litt. et civil. Rome	1h30	1h30		
UE15-EC1-Litt. et civ.grecques	1h30	1h30		
UE15-EC1-Litt. comparée	4h	3h	<b>x</b>	
UE16-EC1a-Litt jeunesse	4h	2h		
UE16-EC1b-Cinéma	2h	2h		
<b>SEMESTRE 2</b>	<b>1ère session</b>	<b>2ème session</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
UE20-EC1-Langue vivante	Examen dans dernier cours	2h		<b>x</b>
UE20-EC2-Français	2h	2h	<b>x</b>	
UE21-EC1-MOBIL	certification			
UE22-EC1-Aide à la réussite	1h	1h		<b>x</b>
UE22-EC2-Méthodologie	3h	3h	<b>x</b>	
UE23-EC1-Littér.fr A	4h	3h	<b>x</b>	
UE23-EC1-Littér.fr B	4h	3h	<b>x</b>	
UE24-EC1-Version latine	2h	2h		<b>x</b>
UE24-EC2-Aut.latin Poésie	oral	oral		
UE24-EC- Initiat. latin	1h30	1h30		<b>x</b>
UE24-EC1-Version grecque	3h	3h		<b>x</b>
UE24-EC2-Auteur grec poésie	oral	oral		
UE24-EC-Initiation grecque	1h30	1h30		<b>x</b>
UE25-EC1-Aut.latin Prose	oral	oral		
UE25-EC2a-Auteur grec prose	oral	oral		
UE25-EC2b-Textes grecs	2h	2h		<b>x</b>
UE25-EC1-Littér. comparée	4h	3h	<b>x</b>	

## Calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) (obligatoire)	Du 1 <sup>er</sup> au 8 septembre 2016
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	A partir du 12 septembre 2016
Début des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre (L2-L3)	Semaine du 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du 27 octobre au 2 novembre 2016
Journée Insertion Professionnelle	Le 24 novembre 2016
Examen des UE d'ouverture du 1 <sup>er</sup> semestre	Jeudi 8 décembre 2016
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 19 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Examens du 1 <sup>er</sup> semestre	Du 3 au 12 janvier 2017 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	A partir du 16 janvier 2017
Début des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre (L1-L2- L3)	Semaine du 16 janvier 2017
Pause pédagogique	Du 20 février au 24 février 2017
Examen des UE d'ouverture du 2 <sup>ème</sup> semestre	Jeudi 6 avril 2017
Vacances de printemps	Du 10 avril au 21 avril 2017
Examens du 2 <sup>nd</sup> semestre	Du 9 au 19 mai 2017
Rattrapages	Du 12 au 16 juin 2017

